



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-71890>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-71890**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Rouen Normandie

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : COMMUNICATION, ANIMATION ET RELATIONS PUBLIQUES PASSE ENTRE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE ET LA S.A.S.P. ROUEN HOCKEY ELITE

Description : La Métropole Rouen Normandie souhaite développer sa démarche autour de deux axes : - Un axe image Locations d'emplacements permettant à la Métropole d'apposer, son nom, son logo et sa signalétique sur les maillots des joueurs, sur divers supports de communication ainsi que dans les enceintes sportives, - Un axe relations publiques Places pour assister aux différents matchs de la saison sportive, parrainage, Communication par la Métropole sur les actions qu'elle mène en faveur du sport, opérations de communication, animations en direction de la jeunesse, du handicap

Identifiant de la procédure : c16cc8d4-537c-48ad-9338-a9eb6358f1ad

Identifiant interne : 24-SG-LC/MN

Type de procédure : Négociée sans mise en concurrence préalable

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79416000 Services de relations publiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79416000 Services de relations publiques

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Montant Ht du marché : 250 000 euro(s) Ht annuel au maximum Montant Ttc du marché : 300 000 euro(s) Ttc annuel au maximum L'accord-cadre est conclu pour une durée d'1 an, reconductible tacitement pour une durée maximale de 4 ans. Le marché est consultable sur demande auprès de la direction de l'achat public, service des marchés, 108 Allée François Mitterrand, B.P. 1180, 76176 Rouen Cedex, tél (+33) 02.32.76.44.22

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : COMMUNICATION, ANIMATION ET RELATIONS PUBLIQUES PASSE ENTRE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE ET LA S.A.S.P. ROUEN HOCKEY ELITE

Description : La Métropole Rouen Normandie souhaite développer sa démarche autour de deux axes : - Un axe image Locations d'emplacements permettant à la Métropole d'apposer, son nom, son logo et sa signalétique sur les maillots des joueurs, sur divers supports de communication ainsi que dans les enceintes sportives, - Un axe relations publiques Places pour assister aux différents matchs de la saison sportive, parrainage, Communication par la Métropole sur les actions qu'elle mène en faveur du sport, opérations de communication, animations en direction de la jeunesse, du handicap

Identifiant interne : S-PF-1435332

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79416000 Services de relations publiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79416000 Services de relations publiques

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du

contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

Attribution directe :

Justification de l'attribution directe : Le marché ne peut être exécuté que par un opérateur économique particulier en raison de la protection de droits exclusifs, notamment de droits de propriété intellectuelle

Autre justification : Les contrats permettant l'acquisition de places pour assister à des rencontres sportives sont au nombre des contrats de prestations de services que les collectivités territoriales ou leurs groupements peuvent, dans les limites fixées par l'article L113-3 du code du sport, passer avec les sociétés sportives. S'agissant, de plus, de prestations ayant nécessairement un caractère unique, une mise en concurrence pour l'achat spécifique de billets ou de certaines prestations s'avère impossible. au sens de la jurisprudence du Conseil d'Etat (Ce 28 janvier 2013, n°35670, Département du Rhône)

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SASP Rouen Hockey Elite 76

Offre :

Identifiant de l'offre : SASP Rouen Hockey Elite 76

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

Valeur du résultat : 1,000,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : F24026

Titre : Communication, Animation Et Relations Publiques Passe Entre La Metropole Rouen Normandie Et La S.A.S.P. Rouen Hockey Elite

Date de conclusion du marché : 29/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Métropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : 85191099200011

Adresse postale : Le 108 / Coordinatrice : Catherine Leroux 108 allée François Mitterrand, Cs 50589

Ville : Rouen

Code postal : 76006

Pays : France

Point de contact : BAYLET Charles

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232102644

Télécopieur : 0232764490

Adresse internet : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://www.mpe76.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : 598725

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0235583500

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SASP Rouen Hockey Elite 76

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 25 rue Jean Philippe Rameau

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Pays : France

Adresse électronique : o.pieton@rouenhockeyelite76.com

Téléphone : 0235889090

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 103bd860-4e71-4788-b683-4cd448365d81 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/06/2024 à 11:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/06/2024